

154, rue Célestin Linder
42780 VIOLAY
Tél. : 04.74.63.90.92
Fax : 04.74.63.95.30
Mél : mairie@violay.fr
Site : www.violay.fr

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES A LA DATE DU 26 Juillet 2022

2022.06.001 – Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Monsieur LAURENT Maël, élu sur la liste «Envie(s) d'Avenir », a présenté par courrier reçu en mairie le 21 juillet 2022, sa démission de son mandat de conseiller municipal.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral, Madame MESSAOUDI Merryll épouse PERRET a été installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

2022.06.01. – 02 & 03 Approbation des rapports 2021 sur :

- le prix et la qualité de l'eau
- Le rapport annuel du délégataire sur le service assainissement

Les bilans annuels sur le système assainissement et sur le prix et la qualité de l'eau sont conformes.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2022.06.04 - Travaux SIEL : Complément éclairage place du marché

Le projet prévoit : deux éclairages en façade en remplacement de ceux existant avant travaux. Trois plots d'éclairage dans les jardinières le long du muret en pierre pour éclairer la terrasse sans éblouir.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2022.06.05 - Approbation convention SAGE :

Convention proposée par le SIEL pour la réduction des énergies dans les différents bâtiments à partir de 1000 m² (salle des sports). Adhésion pour 2 ans (513 € par bâtiment étudié).

Délibération adoptée à l'unanimité.

2022.06.06 – Lotissement « L'ESSERTY » :

Passage de la voirie privée du lotissement, en voirie communale. Cession de la voirie à l'€ symbolique.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2022.06.07 - Tarifs cantine :

Le tarif du repas cantine est fixé à 3.95 € au 1er janvier 2023. Il était à 3.90 € depuis le 1^{er} janvier 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Liste mise en ligne le : 28.07.2022

